

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 SEPTEMBRE 2013**

ABSENTS : MME MENU Colette (pouvoir à M. RULLAND Nicolas), M. MACOIN Laurent, M. AMÉ Maxime

LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) et charge le Maire de la mise en œuvre de ce plan et de l'application des dispositions législatives et réglementaires applicables en la matière.

Questions diverses :

Les critères de sélection pour l'appel d'offres du lotissement sont définis comme suit :
50 % pour le prix de la prestation - 50 % pour la valeur technique

- A l'approche de la future communauté de communes, il est demandé de recenser :
les biens meubles et immeubles,
le personnel à transférer,
les conventions et contrats en cours (MSA, CAF, eau, gaz, électricité, téléphone, internet, assurances du personnel et du bâtiment, maintenance, restauration scolaire, les charges financière relatives à la crèche « Les Premiers Pas », au centre de loisirs de Mailly-Champagne et celui de Sillery, affectés à l'exercice de la compétence scolaire, périscolaire et petite enfance.

- Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 21 octobre à 20 h 00.

- Le conseil municipal prend connaissance :

- du courrier de M. Laurent BOQUAIRE

- du non exercice du droit de préemption urbain sur l'immeuble appartenant à M. et Mme Michel GARITAN sis 2 rue de la Libération

- Le regroupement scolaire Ludes/Mailly a perdu une classe à la rentrée de septembre par manque d'effectifs (69 élèves).

- Rappeler Véolia pour finir les travaux de la rue du Parc.